

Affaire Luperto La commission se réunit ce mardi

La commission des poursuites du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles entame ce mardi l'examen de la demande de levée de l'immunité du député-bourgmestre de Sambreville, Jean-Charles Luperto. Les sept députés entendront le procureur général de Liège, Christian De Valkeneer. Le député-bourgmestre de Sambreville est poursuivi pour outrage public aux mœurs en présence de mineurs, sur l'aire d'autoroute de Spy entre le 1^{er} avril et le 31 août 2014. (Belga)